

Conférence Régionale sur le projet ROGEP

Présentation de la Composante 1 du Projet d'Accès aux Services Electriques Solaires au Niger (NESAP):

Développement du marché des kits solaires autonomes au Niger

Sommaire

- I. Présentation du Projet
- II. Objectifs de la Composante 1
- III. Ancrage institutionnel
- IV . Contraintes liées à l'opérationnalisation de la ligne de crédit
- V . Diagnostic du sous-secteur des kits solaires et valeur ajoutée NESAP
- VI. Résultats attendus
- VII. Similitude avec le ROGED

I. Projet d'accès aux services électriques solaire (NESAP)

Composante 1:
Développement
du marché des
systèmes de kits
solaires
autonomes

Composante 2:
Électrification
rurale par miniréseaux solaires
suivant un
modèle
d'opérateurs de
service délégué

Composante 3:
 « Hybridation »
 Solaire PV de
 mini-réseaux
 thermiques isolés
 de la NIGELEC et
 élargissement de
 l'accès

Composante 4:

Appui à la mise en
œuvre et Assistance
technique

II. Objectif Global de Cpte 1

Développer un marché durable de kits solaires autonomes de haute qualité (dont les standards sont sont reconnus et comparables au produits Lighting Global), en améliorant l'accès au financement des entreprises d'énergie solaire et de leurs clients.





Objectifs Spécifiques

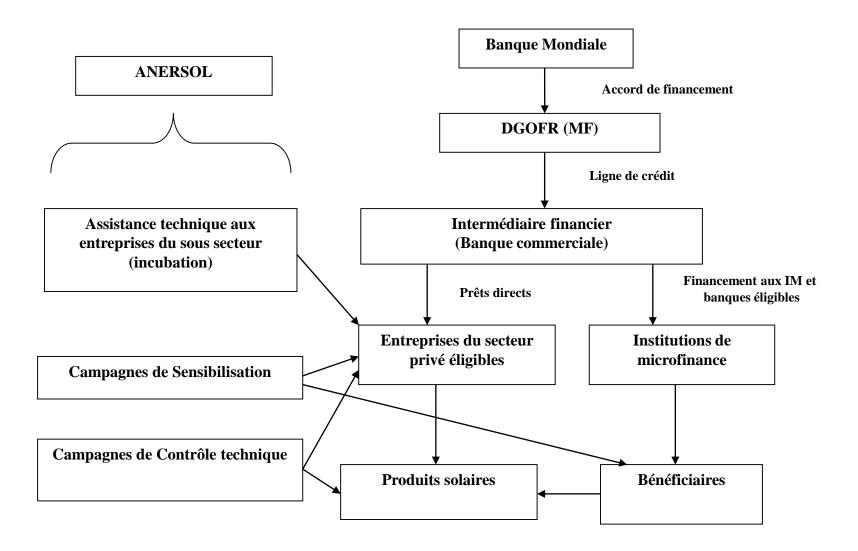
- Mettre en place une ligne de crédit permettant au marché de l'énergie solaire de disposer d'un accès aux financements, aussi bien pour les importateurs /distributeurs que pour les consommateurs;
- Apporter une assistance technique aux entreprises d'énergie solaire afin de développer un réseau de distribution de produits certifiés;
- Implanter une chaine de valeur de systèmes solaires de qualité pour accroitre l'effort de vulgarisation freiné par les produits de provenance et qualité douteuse;
- Initier de nouveaux modèles de paiement adaptés aux ruraux par l'introduction du PAYGO.

A court et moyen terme

- > Contribuer à rehausser le taux d'accès des ménages à l'énergie;
- > Améliorer les conditions de vie de nos enseignants, corps médical, etc. vivant en milieu rural;
- > Assurer une transition énergétique aux populations vivant en zone périurbaine non desservie par le réseau électrique;
- Péduire le coût de production des exploitants agricoles en remplaçant progressivement les groupes électrogènes par les pompes solaires;
- > Contribuer à l'atteinte des objectifs du Programme de la Renaissance Acte II et du PDES 2017- 2021.

III. Ancrage institutionnel

- 1. La Direction Générale des Opérations Financières et des Réformes DGOFR (Ministère des Finances) est chargée de gérer la ligne de crédit qui servira à financer la composante 1 du projet NESAD.
- 2. L'Agence National d'Energie Solaire (ANERSOL) est chargée de la mise en œuvre technique de la composante 1, et de la coordination entre acteurs intervenant dans la composante.



IV. Risques liés à la ligne de crédit

Risques majeurs	Causes probables	Conséquences probables
Indisponibilité des dossiers bancables	 ✓ Faiblesse des plans d'affaires et du réseau de distribution; ✓ Manque de garantie; ✓ Faible capacité financières des entreprises ✓ Manque d'expérience. 	 ✓ Faible utilisation de la ligne de crédit; ✓ Indisponibilité de kits solaires de qualité; ✓ Non atteinte des objectifs du Projet.
Manque d'engouement des entreprises et consommateurs	 ✓ Rigidité des conditions d'accès à la ligne de crédit; ✓ Taux d'intérêts élevés; ✓ Exigence de garantie et de plan d'affaire; ✓ Cherté des produits certifiés; ✓ Faiblesse de la Communication/Marketing; ✓ Faible expérience des entreprises solaires et agressivité des produits 	 ✓ Faible utilisation de la ligne de crédit; ✓ Mauvaise appréciation des kits solaires; ✓ Non atteinte des objectifs du Projet

Risques liés à la ligne de crédit (suite)

Risques majeurs	Causes probables	Conséquences probables
Limitation et faiblesse des activités de communication	 ✓ Mauvaise exécution du contrat de la firme de communication; ✓ Insuffisance des ressources financières; ✓ Supports de communication inadaptés; 	 ✓ Faible utilisation de la ligne de crédit; ✓ Mauvaise appréciation des kits solaires; ✓ Non atteinte des objectifs du Projet.
Financement des produits non éligible	 ✓ Non respect des clauses contractuelles par les entreprises solaires; ✓ Faiblesse du contrôle technique des équipements; ✓ Faiblesse des procédures des banques. 	 ✓ Inéligibilité des produits à la ligne de crédit; ✓ Mauvaise appréciation des produits; ✓ Insatisfaction des clients; ✓ Foisonnement des Kits solaires de qualité douteuses.

Missions spécifiques de l'ANERSOL à travers la Composante 1

- > Mener des campagnes d'information et de sensibilisation à travers la firme de communication ;
- > Assurer le contrôle technique et le suivi & évaluation des activités;
- > Appuyer et encadrer les activités de la firme en charge de l'incubation et de l'accélération des entreprises solaires (CIDMEN).

BENEFICIAIRES (Clients)

- > Les ménages,
- > Les agriculteurs situés dans les zones rurales et périurbaines,
- > Les entreprises,
- > Les détaillants
- > Distributeurs
- > Les établissements publics,
- > Etc.

:

V. Diagnostic et valeur ajoutée du NESAD

Elément du diagnostic

Valeur ajoutée escomptée du NESAD

- 1. Un faible pouvoir d'achat des consommateurs et un accès limité au crédit à la consommation pour les revenus modestes
- Ouverture d'une ligne de crédit auprès des IMF pour les détaillants et les revenus modestes
- 2. Un accès limité au financement des importateurs/distributeurs surtout dans le domaine des technologies solaires3. Des niveaux élevés de taux et droit à
- Ouverture d'une ligne de crédit auprès des banques commerciales locales pour les importateurs / distributeurs

Message fort de l'Etat du Niger par la signature d'un

arrêté conjoint ME/MF portant exonération des

équipements solaires

CIDMEN

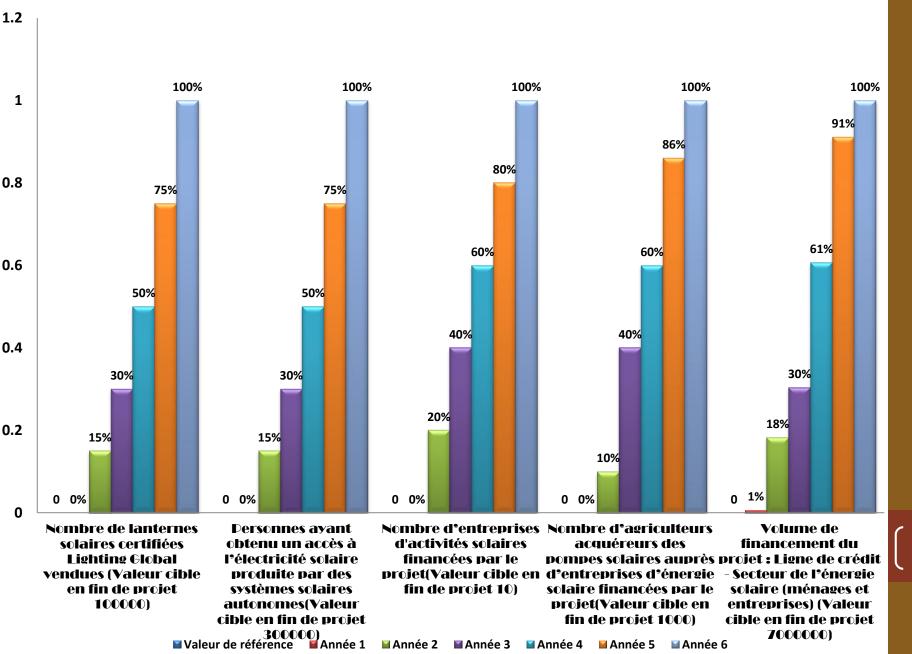
- 3. Des niveaux élevés de taux et droit à l'importation rendant les produits de qualité peu accessibles et ouvrant la voie aux produits de contrefaçon
- Mise en place d'un mécanisme d'accompagnement du développement du marché solaire regroupant plusieurs acteurs: CNES, DGFOR, firme de communication, divers spécialistes et consultants,
- 4. L'absence d'une chaine de distribution de produits de qualité, rendant la concurrence d'acteurs informels plus forte

5. Un foisonnement de produits de

diverses provenances et qualités

- Incitation aux modèles de partenariats liant les locaux aux firmes produisant des produits de certification reconnue (Lighting Global)
- 6. Une frilosité des banques à investir dans un secteur où la qualité et donc la durabilité est peu encadrée et maitrisée
- Levée progressive de l'appréhension des banques par un cadrage d'ensemble alliant qualité/garantie/durabilité (composante 1 NESAP)

VI. Résultats attendus



14

VII.Similitude avec le ROGEP (Régional of Greed Project)

le ROGED est composé de deux volets principaux:

Volet 1: Soutenir les secteurs public et privé pour l'amélioration d'un environnement favorable à l'investissement privée;

Volet 2: Promouvoir les flux financiers vers le secteur privé.

Ces deux volets du ROGEP cadrent parfaitement avec l'objectif principal de la composante 1 qui est de: « développer un marché durable des systèmes solaires PV, à travers un modèle d'affaire et un mécanisme de financement adapté »

Merci de Voire attention